



Commune  
de  
MAZAMET

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 08/07/2025

ID : 081-218101632-20250701-2025\_DEL49-DE



Séance du 1<sup>er</sup> JUILLET 2025

2025 / 03 / 17

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux	
EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 23
REPRESENTEES	: 10
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : *Mardi 24 Juin 2025*

Date d'Affichage : *Mardi 24 Juin 2025*

Secrétaire de Séance : *Evelyne MARTY-MARINONE*

### *Etaient présents :*

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, ROQUES Christine, GORIN Serge, MONNIER Laurent, MARTIN Michel, PUECH Benoît, CÈNES Alexandre, CAUQUIL Fabrice, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne, CÈNES Frédéric.

### *Etaient absents représentés :*

BERBESSOU Michel par AMALRIC André  
KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par FABRE Olivier  
CHABBERT Cécile par PÉNÉLA Wilfried  
ARMERO Séverine par MARTY-MARINONE Evelyne  
ESTRABAUD Josiane par ROUQUETTE Françoise  
LAFONT Stéphanie par ALBERT Corine  
ASSÉMAT AUGUSTO Clothilde par MAUREL Agnès  
CASTAGNÉ Chantal par BANCAL Philippe  
IOUALALEN Valentin par BARENS Janine  
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe

### **OBJET : Nature en Ville : Mazamet Site Pilote - Convention avec la Banque des Territoires**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code l'Urbanisme,

CONSIDERANT que dans le cadre du programme « Action cœur de Ville » la Banque des Territoires a proposé à la Ville un accompagnement au titre de la végétalisation du cœur de ville ; ce programme, intitulé « S'Green » a permis d'identifier les îlots de chaleur urbains et deux opérations pouvant être portées à gain rapide, concernant les parkings du 8 mai et des Casernes et le parking de la place du Maréchal Joffre (parvis de la Poste) ;

CONSIDERANT que parallèlement à cette démarche, la ville a bénéficié de l'accompagnement du CEREMA sur la même thématique, ayant abouti à la formalisation d'une Opération d'Aménagement de Programmation qui sera traduite dans le prochain Plan Local d'Urbanisme ;

CONSIDERANT que dans le cadre du partenariat « Site Pilote », la Commune et la Banque des Territoires formalisent un accord concernant le cofinancement des études préopérationnelles portant sur les projets énumérés dans la convention annexée à la présente délibération ;

CONSIDERANT qu'il appartiendra à la commune d'engager le lancement des études lorsque la réalisation des projets devra être engagée ;

CONSIDERANT que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Aménagement de l'espace, cadre de vie, travaux, habitat, urbanisme, foncier, ruralité, environnement » du Mercredi 25 Juin 2025 ;

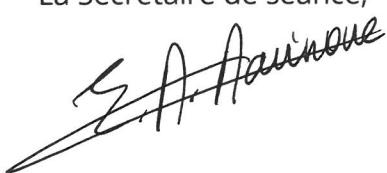
DECIDE, après en avoir délibéré,

- D'approuver le projet de convention et le tableau synthétique lui étant associé ;
- D'autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire ;
- D'engager les études aux moments opportuns avec les programmations budgétaires à venir.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

Pour extrait conforme,

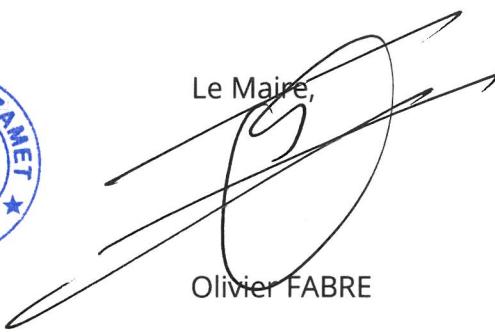
La Secrétaire de séance,



Evelyne MARTY-MARINONE



Le Maire,



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture  
Et certifié exécutoire le*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.*